

Gilets


150
Newton

Brassières et gilets



B.V. Leglavin ©

CE
EN ISO
12402-3

RÉGLEMENTATION FRANÇAISE
(Division 240)
Flottabilité minimum
requis pour les gilets de sauvetage :

- 50 N pour la zone < 2 milles
- 100 N pour la zone 2 à 6 milles
- 150 N pour la zone > à 6 milles

Mesure applicable depuis le
1^{er} Janvier 2010.
Concerne TOUS les gilets du bord.

Catégorie 150 Newtons :

- Assure le retournement d'un porteur équipé d'un ciré et maintient la tête hors de l'eau.
- Flottabilité par mousse de polyéthylène.
- Tissu 100 % polyester orange fluo pour visibilité optimale.
- Poignée de halage.
- Bandes rétro-réfléchissantes : 300 cm².
- Sifflet.

Typhon 100 N

Les modèles équipés d'un feu individuel de repérage sont conformes à la nouvelle réglementation française (Division 240) rendant obligatoire le port d'un moyen de repérage lumineux individuel par personne si le bateau n'est pas équipé d'un moyen de repérage lumineux collectif.



Storm 150 N avec feu

Storm

Modèle brassière.
Fermeture par cordon de serrage.
Double sangle sous-cutané réglable.



Typhon

Fermeture par zip, ceinture de réglage avec boucle plastique et lacet de serrage à la taille. Confort : col ergonomique en 3 parties. Double sangle sous-cutané réglable.

Poids	Taille	STORM 150 N	
		Sans feu	Avec feu
40-50 kg	S	58352	58355
50-70 kg	M	58353	58356
+ 70 kg	L	58354	58357

Poids	Taille	TYPHON 150 N	
		Sans feu	Avec feu
30-50 kg	S	61087	61625
50-70 kg	M	61088	61626
70-90 kg	L	61089	61622
+ 90 kg	XL	61090	61627